

# La commission des droits de la Femme

## Partage international n° 167 - Juillet 2002

par Muddassir Rizvi

Au Pakistan, la première commission des droits de la Femme va fêter son deuxième anniversaire dans quelques mois, mais certains affirment qu'elle ne détient encore à son actif aucune réalisation d'importance capable de faire avancer la cause des femmes dans ce pays dominé par les hommes.

Bien que la création de cette commission permanente ait représenté une grande victoire pour le mouvement féministe, les militantes déclarent que cet organisme (qui a émis son premier rapport en mars 2002) ne sera capable d'avancées significatives que si le gouvernement lui donne les moyens de faire appliquer ses recommandations. C'est-à-dire, si le gouvernement envisageait sérieusement de faire de la Commission nationale sur le statut des femmes autre chose qu'une institution théorique. C'est en fait le gouvernement lui-même qui nomme ses membres.

*« Le gouvernement n'ayant pas mis en place cette commission d'une manière transparente et consultative, il existe de sérieuses lacunes dans la définition de son mandat et de ses pouvoirs, ainsi que de ceux de ses membres »,* déclare la fondation Aurat (groupe pour les droits des femmes).

*« Si la commission ne jouit pas d'un statut réellement indépendant, accompagné d'une autorité effective et d'un mandat clair, elle ne deviendra qu'un organisme décoratif incapable de contribuer de façon significative au changement de la situation des femmes dans ce pays »,* affirme de son côté le Shirkat Gah, un autre groupement de femmes.

### Assurer l'émancipation des femmes

Le fait que les femmes n'ont qu'un statut mineur au sein de la société pakistanaise est connu de tous. En juillet 2000, le gouvernement militaire a néanmoins créé cette commission en réponse à l'appel des groupes locaux et internationaux demandant aux autorités pakistanaises de mettre un terme aux constantes violations des droits des femmes dans ce pays. L'une des tâches de la commission de 20

membres était d'assurer l'émancipation des femmes, l'égalité des chances et des conditions socio-économiques, et d'éliminer toute forme de discrimination à l'encontre des femmes.

Aujourd'hui, pourtant, les indicateurs sociaux révèlent peu de changements dans la vie des Pakistanaises qui restent très défavorisées par rapport à leurs concitoyens. Les statistiques officielles montrent par exemple que 29 % d'entre elles n'ont pas accès aux services sanitaires, et que 72 % (contre 47 % des hommes) n'ont pas accès à l'éducation. Plus de la moitié n'ont pas accès à l'emploi, contre un tiers des hommes.

Les militants reconnaissent que c'est sur la recommandation de la commission que le gouvernement a libéré à ce jour 22 prisonnières étrangères retenues dans les prisons pakistanaises pour divers délits, et qu'il les a renvoyées dans leurs pays respectifs. Une douzaine de cas individuels d'injustices envers des femmes ont été résolus grâce à l'intervention de certains membres de la commission. Sur une autre recommandation, Islamabad a émis une directive à l'intention de tous les responsables de mosquées de la province de Sindh, leur demandant de s'opposer dans leur sermon du vendredi aux « exécutions d'honneur » de femmes soi-disant « insoumises » ou « souillées ». Mais les militants soutiennent qu'on ne peut considérer ces mesures comme des avancées majeures pour les Pakistanaises. Les membres de la commission affirment dans leur nouveau rapport qu'ils se sentent en effet particulièrement démunis lorsqu'il s'agit de renverser des lois et des règlements considérés comme discriminatoires envers les femmes.

Les observateurs confirment que le gouvernement a choisi d'ignorer bon nombre de suggestions de la commission, ainsi que la révision des clauses discriminatoires de l'Acte de citoyenneté, comme celle stipulant qu'un étranger marié à une pakistanaise ne peut prétendre à la citoyenneté pakistanaise, alors qu'une étrangère qui épouse un Pakistanais acquiert la nationalité pakistanaise par son mariage.

### L'influence gouvernementale

La recommandation de la commission visant à accorder aux femmes le droit d'effectuer le

pèlerinage annuel à la Mecque, même si elles ne sont pas accompagnées par un membre masculin de leur famille, se perd dans la poussière du ministère des Affaires religieuses. Au plan politique, la recommandation faite à Islamabad de suivre ce qui a déjà été fait au niveau des gouvernements de district en allouant aux femmes 33 % des sièges aux législatives fédérales et provinciales semble être tombée dans l'oreille d'un sourd. Il en va de même de la suggestion faite à la commission électorale de déclarer une élection nulle en cas d'absence flagrante de participation des femmes aux candidatures et aux scrutins. Il est intéressant de noter que la commission, dirigée par un membre du gouvernement, et dont le secrétaire est membre du ministère pour le Développement des femmes, n'a toujours pas été en mesure de prendre position sur les lois qui, par le passé, ont été déclarées anti-féministes, même par un Comité officiel instauré par le gouvernement de Benazir Bhutto. Il s'agit notamment des lois islamiques Hudood, promulguées par le général dictateur Zia ul-Haq, et de lois de la famille, édictées par la Cour fédérale de la Sharia, en 2000. Interrogée sur ce sujet, la commission répond simplement qu'elle doit désigner des juristes et des experts islamistes pour examiner ces lois. Mais un

membre de la commission reconnaît sous l'anonymat : *« C'est ce que nous appelons une influence gouvernementale sur la commission. Tout changement de ces lois contre les femmes entraînera une sérieuse réaction de la part des partis religieux de droite. C'est ainsi que toute discussion est constamment rejetée par la commission. »*

Des militants comme Kaneez Zehra pensent que pour qu'un réel changement intervienne dans la vie des Pakistanaises, il faut un revirement total des mentalités dans une société qui considère les femmes comme valant moins que les hommes. *« Aussi longtemps qu'un tel revirement ne se produira pas à propos du rôle des femmes dans la société, la situation ne changera pas, déclare K. Zehra. Les femmes ne doivent pas se décourager trop vite, le processus du changement est lent, mais nous devons persévérer. »*

Pakistan **Auteur** : Muddassir Rizvi, correspondant de l'IPS au Pakistan

**Thématiques** : [Société](#), [femmes](#), [religions](#)

**Rubrique** : [Divers](#) ()